

<b>DOMAINE : Droit Économie Gestion</b>
<b>MENTION : Droit International et Européen</b>
<b>Master 2 DROIT EUROPÉEN DES AFFAIRES (DEA) Parcours Professionnel</b>

Responsable : Professeure Josiane AUVRET-FINCK, chaire européenne Jean Monnet, coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'Université Nice Sophia Antipolis  
Rentrée universitaire : 2016-2017

---

### **OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :**

Le Master 2 DEA, rattaché au Centre d'Excellence Jean Monnet de l'UNS, a pour objectif de former des juristes spécialisés de haut niveau, aptes à comprendre le monde des affaires en dehors de l'approche purement normative. Il s'agit en réalité de valoriser la position des étudiants dans le monde du travail, de rendre leur formation plus attractive car mieux ajustée aux besoins du marché et de faire en sorte qu'ils soient opérationnels dans les meilleurs délais. Le parcours professionnel répond à une véritable demande dans les cabinets d'avocats, de conseils, dans les entreprises, dans les organisations professionnelles, chez les lobbyistes, dans les administrations nationales et internationales, pour ne citer que ces débouchés. Ce diplôme intègre la montée en puissance du droit européen appliqué aux affaires. La place qu'y occupent les praticiens souligne l'importance attachée à la perspective professionnelle.

### **LANGUES :**

Les enseignements étant dispensés principalement en français, une excellente maîtrise de cette langue, à l'écrit comme à l'oral, est un prérequis pour s'inscrire en Master 2 DEA. Toutefois, la maîtrise de l'anglais est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières juridiques internationales. Des enseignements sont d'ailleurs assurés dans cette langue.

### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, titulaires d'un Master 1 spécialisé, de préférence, en Droit européen ou en Droit des affaires. Elle est également ouverte à des politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants ayant un diplôme équivalent à un Master 1 et qui justifient des prérequis. L'admission se fait par sélection sur dossier.

### **RENSEIGNEMENTS :**

I.D.P.D. – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://unice.fr/idpd/>

Courriel : [idpd@unice.fr](mailto:idpd@unice.fr)

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures Ensgt	Notation	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE 1/ UE Fondamentale</b> /90			<b>4,5</b>			
Droit approfondi du marché intérieur	20	/ 20	1	CT Ecrit	3 h	5
Droit européen des sociétés	20	/ 20	1	CT Ecrit	3 h	5
Trade defence (en anglais)	20	/ 20	1	CT Ecrit	3 h	5
Eléments d'analyse financière	20	/ 20	1	CT Ecrit	3 h	5
Anglais professionnel	15	/10	0,5	CC Ecrit / Oral		2
<b>UE 2/ UE de Spécialisation</b> /40			<b>2</b>			
Protection des consommateurs	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		4
Droit européen des services financiers	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		4
<i>Introduction au droit de l'Union européenne</i>	20	<i>Cours facultatif mutualisé – commun aux 7 spécialités</i>				

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures Ensgt	Notation	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE 3/ UE Fondamentale</b> /60						
Pratique de la négociation internationale (en anglais)	20	/ 20	1	CT Ecrit	3 h	4
Procédures et contentieux applicables aux affaires européennes	20	/ 20	1	CT Ecrit	3 h	4
Droit international et européen de la propriété intellectuelle	20	/ 20	1	CT Ecrit	3 h	4
<b>UE 4/ UE de Spécialisation</b> /50						
Anglais professionnel	15	/10	0,5	CC Ecrit / Oral		2
Réglementation environnementale	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		3
Financements et aides de l'Union européenne	20	/ 20	1	CC Ecrit / Oral		3
<b>UE 5/</b> /100						
Rapport de stage		/100	5	CT Ecrit		10

**Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)**  
**Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'administration.**

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation, doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant sur lequel pèse une présomption de plagiat est susceptible de poursuites disciplinaires, devant la section disciplinaire de l'Université Nice Sophia Antipolis, seule compétente pour le juger et le cas échéant, le sanctionner. Le plagiat peut être considéré comme une fraude et à ce titre, entraîner l'attribution de la note de 0 lorsqu'il est avéré.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1<sup>er</sup> semestre : 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2017
- 2<sup>nd</sup> semestre : dernière semaine d'avril 2017

Remise du rapport de stage fin septembre 2017

*Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.*